



TRAITEMENT BOIS POUTRES & CHARPENTES

MICRO
DIFFUSION



HAUTE
PÉNÉTRATION



ACTION PRÉVENTIVE

GARANTIE
20
ANS

ACTION CURATIVE

RADICAL
CONTRE LES ATTAQUES
D'INSECTES ET TERMITES

PRÉVIENT
TOUTE RÉINFESTATION

PRÉSERVE
LA DURÉE DE VIE
DES STRUCTURES BOIS

INFOS

**FACILE
BEC VERSEUR**



INTÉRIEUR | INSECTICIDE

INCLORE & NON GRAS | SANS ODEUR
GÉNANTE

PRODUIT PRÊT
À L'EMPLOI | COMPATIBLE
FINITIONS V33
LACIS, PONTIC,
VORNE...

MATÉRIEL
PNEU &
PULVÉRISATEUR | TEMPS
DE SÈCHAGE
100% EN 10 MIN
100% EN 15 MIN

RENDEMENT
SANS ATTAQUE
±5 l/m² | NETTOYAGE
DES OUTILS :
EAU
RENDEMENT
SANS ATTAQUE
±3 l/m²

CONSEILS

www.v33.fr

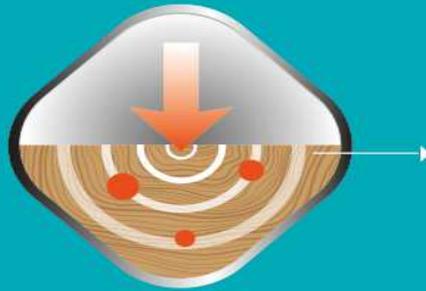
03 84 35 00 00

V33 - BP1 30210 DOMBLANS



- Aspect : Incolore
- Formats : 1L – 5L – 20L
- Rendement : 1L = ± 5m²

MICRO DIFFUSION



HAUTE PÉNÉTRATION

Sa formulation **HAUTE PÉNÉTRATION** permet à la molécule active insecticide d'agir en profondeur dans le bois.

TRAITEMENT BOIS POUTRES & CHARPENTES

Idéal sur tous types de bois de construction à l'intérieur de la maison : poutres, solives, chevrons et toutes menuiseries de fortes sections.

**ACTION
PRÉVENTIVE
ET CURATIVE**

PRODUIT TESTÉ SELON
LES EXIGENCES DE
LA RÉGLEMENTATION
EUROPÉENNE

INSECTES

- ▶ TERMITES
- ▶ CAPRICORNES
- ▶ LYCTUS
- ▶ VRILLETES

**EFFICACITÉ
GARANTIE
20
ANS**

Garantie pour un traitement effectué selon le mode d'emploi et dans les règles de l'art. Pour une bonne efficacité préventive, les bois traités ne devront pas être poncés, coupés ou recoupés. La garantie est limitée au remboursement du produit (sur présentation du bidon et du ticket de caisse).

▶ PRÉPARATION

Le bois doit être NU, PROPRE ET SEC.

- BOIS VERNI OU PEINT : décapez avec un décapant V33 spécial Bois. Poncez et dépoussiérez.
- BOIS CIRÉ : retirez les couches de cire avec un décireur. Poncez et dépoussiérez.
- BOIS LASURÉ : poncez pour revenir au bois brut.

▶ APPLICATION

• APPLICATION SUR BOIS ATTAQUÉ

1. Éliminez les parties friables par brossage ou bûchage* et renforcez ou remplacez les parties trop endommagées.
2. Appliquez abondamment en 3 couches par badigeon (au pinceau) ou aspersion (au pulvérisateur de jardin) sur toute la surface du bois sans oublier les sections et les assemblages.
3. Pour les poutres de forte section (diamètre > à 10 cm), percez des trous de 8 à 10 mm de diamètre jusqu'aux 2/3 de l'épaisseur de la poutre. Pratiquez des trous en quinconce espacés de 30 cm. Injectez le traitement à plusieurs reprises (jusqu'à saturation du bois) dans les trous à l'aide d'un appareil approprié. Après séchage, rebouchez à l'aide de chevilles en bois ou de pâte à bois.

• APPLICATION SUR BOIS SAIN

Appliquez abondamment en 2 couches par badigeon (au pinceau) ou aspersion (au pulvérisateur de jardin) sur toute la surface du bois sans oublier les sections et les assemblages.

CONSEILS V33

- Pour savoir si votre charpente est déjà infestée, effectuez un sondage à l'aide d'un poinçon. Si celui-ci s'enfonce très facilement dans le bois, c'est que ce dernier est attaqué par des insectes.
- Portez une tenue de travail appropriée (gants, lunettes, vêtements) pour vous protéger des projections.
- Pour les applications en extérieur, protégez la zone de travail pour éviter la contamination de l'environnement.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

V33 S.A - B.P.1 - F-39210 Domblans - Service Consommateurs : 03 84 35 00 00

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique. Cette fiche technique remplace toutes les éditions précédentes.